

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente décrites ci-après sont conclues d'une part par la SAS AMICI (SUB'TORTUE), au capital de 3000 €, dont le siège social est situé Baie de Saint Cyprien 20137 LECCI, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio sous le numéro 792 563 140, ci-après dénommée "SubTortue" et d'autre part, toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un ou plusieurs achats de prestations plongée, de randonnée palmée et/ou de matériel de la boutique.

OBJET :

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations commerciales entre SubTortue, centre de plongée sous-marine, situé Baie de Saint Cyprien 20137 LECCI et les clients (individuels ou groupes), qu'ils soient professionnels ou particuliers. Toute demande de réservation auprès de SubTortue implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par SubTortue. SubTortue se réserve le droit de modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

En contractant un service proposé par SubTortue, le client accepte les présentes conditions générales de vente et déclare avoir pris connaissance des contre-indications à la plongée sous-marine et être apte à sa pratique. Le client a l'obligation de présenter un certificat médical de non contre-indications à la pratique de la plongée datant de moins d'un an. Le certificat médical n'est pas nécessaire pour les baptêmes, les packs Découverte et les randonnées palmées. Un mineur doit être en possession d'une autorisation parentale lui permettant de participer aux activités de SubTortue.

PRIX :

Les prix communiqués sont des prix TTC en euros (€) tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement de taux pourra être répercuté sur le prix des produits et prestations de service.

SubTortue se réserve le droit de modifier ses prix (à la hausse ou à la baisse) à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le site le jour de la réservation sera le seul applicable à l'acheteur.

La remise tarifaire accordée aux inscriptions de groupes n'est accordée que par la participation de l'intégralité des membres du groupe initialement prévus au commencement de la prestation et de la réservation.

SubTortue se réserve le droit de demander la mise à disposition des pièces justificatives faisant foi de l'âge des participants.

RÉSERVATION :

La réservation est obligatoire. L'acheteur qui souhaite réserver une prestation dispose des moyens suivants :

1/ Réservation(s) sur place :

Le client peut se rendre directement sur place pour réserver toutes les prestations proposées. Si la prestation est pour l'immédiat, il devra payer la totalité du coût de la prestation.

S'il réserve pour une date future, il devra s'acquitter du paiement d'un acompte d'au moins 50% du coût de la prestation, le solde devant être réglé le jour même de la consommation de la prestation ou de la première prestation en cas de prestations successives.

Les modes de paiement acceptés sont les suivants : espèces / cartes bancaires / chèques / chèques-vacances.

2/ Réservation(s) par téléphone

Le client, lors de son appel pour une réservation, devra communiquer les numéros de sa carte bancaire qui seront saisis sur un serveur sécurisé pour conclure la réservation, en débitant d'un acompte d'au moins 50% le titulaire de la carte, de la somme totale de la ou des prestations.

SubTortue pourra également lui proposer une autre solution pour le paiement de l'acompte ou de la prestation, matérialisée par l'envoi d'un sms permettant au client d'accéder à une interface de paiement sécurisée.

SubTortue se réserve le droit de refuser toute réservation d'un client avec lequel existerait un litige.

Le paiement du solde s'effectue par chèque, espèces, virement, chèques-vacances ou carte bancaire.

Dans le cas où un titre de paiement émis ne serait pas honoré, les frais liés à la gestion de l'impayé (frais de rejet, etc) seront facturés par SubTortue.

Toute prestation réservée est due.

ANNULATION, RETRACTATION :

Délai de rétractation : Conformément à l'article L221.28.12° du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les « prestations d'activités de loisirs fourni à une date déterminée »

Tout retard du client ne pourra donner lieu au décalage de la prestation. Au cas où le client ne se présente pas à l'horaire fixé, SubTortue se réserve le droit de conserver l'acompte ou le montant total de la prestation.

La séance de formation sera décomptée comme effectuée. La plongée en forfait sera décomptée sur la carte forfait plongée.

Toute activité débutée ne pourra donner lieu à aucun remboursement si l'annulation est du fait du client.

Concernant les formations et stages réservés sur des périodes définies, si le client a débuté la formation et se trouve dans l'impossibilité, pour quelque raison que ce soit, de poursuivre la formation, il appartient à SubTortue de décider si le client est redevable du montant total de la prestation ou si les prestations (cours et plongées) non consommées peuvent être reportées à une date ultérieure.

ANNULATION PAR LE PARTICIPANT :

Les annulations faites plus de 14 jours avant la date de la prestation réservée sont intégralement remboursées ou offrent la possibilité de réserver une prestation du même prix pour une autre date selon disponibilités.

Toute annulation faite moins de 14 jours avant la date de la prestation réservée, ou la non présentation aux dates et heures de la prestation réservée, entraîne la perte totale des sommes engagées.

Annulation : pour la bonne gestion des places à bord des bateaux, SubTortue se laisse le droit de facturer les activités réservées en cas d'annulation sans justificatif médical ou signalée moins de 24h avant la plongée d'exploration, 7 jours pour les formations standards et 30 jours pour les formations avec intervention de prestataires extérieurs.

Seule la présentation d'un certificat médical daté de la veille ou du jour de participation prévu (certificat médical émanant d'un médecin n'étant pas de la même famille) sera acceptée pour justifier un report gratuit de la prestation.

ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR :

Si l'organisateur devait annuler une prestation pour des raisons météorologiques ou techniques, ou suite à un confinement imposé par rapport à une pandémie (COVID ou autre...) ou du fait d'événements pouvant entraîner l'impossibilité de profiter de certaines prestations pour des raisons tenant à la sécurité des participants, l'organisateur proposera aux participants, si possible, une solution de remplacement ou le remboursement intégral des sommes payées. L'organisateur ne sera redevable d'aucune indemnité à ce titre.

Nombre de participants minimum : certaines prestations (ex. formation plongée) peuvent être annulées par l'organisateur en cas d'insuffisance du nombre de participants. Dans ce cas, l'organisateur proposera de nouvelles dates afin de regrouper les prestations similaires et de même coût et ainsi maintenir son organisation. A défaut, l'organisateur procédera au remboursement intégral des sommes payées. Dans le cas où le client décide néanmoins de consommer la prestation alors que le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le client sera redevable d'un complément de prix correspondant au nombre de participants manquants pour constituer un groupe complet.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le prix est exigible à la réservation.

Les paiements pourront être effectués par carte bancaire (sur place ou à distance), chèques, virements bancaires, espèces, ou chèques vacances (sur place ou à distance). Les règlements à distance par carte bancaire ou chèques vacances seront réalisés par le biais d'un système sécurisé.

À la demande de l'acheteur, il lui sera adressé une facture sur papier faisant ressortir la TVA.

Les bons cadeau sont valables 1 an après émission et ne sont pas remboursables en cas de non utilisation.

CONDITIONS DE L'ACTIVITE

Horaires et lieu de l'activité :

Le client devra se présenter à l'heure convenu préalablement chez SubTortue. L'organisateur se réserve le droit de décaler le départ du bateau sur lequel est prévue l'activité, avec un départ maintenu dans la même demi-journée, sans qu'il puisse être redevable d'une quelconque indemnité.

Tout retard du client ne pourra donner lieu à un décalage ou rattrapage de l'activité.

Obligations du client :

Le client doit personnellement s'assurer qu'il est en possession de toutes les qualifications et pièces justificatives pré-requises à l'activité qu'il souhaite pratiquer, et en produire la preuve à SubTortue avant la prestation. Si le client est dans l'impossibilité de fournir ses justificatifs au plus tard au moment de la prestation, les sommes engagées lors de la réservation resteront acquises à l'organisateur.

Pour les activités découverte (randonnée palmée, baptême de plongée ou Pack découverte), le paiement est obligatoire à la réservation ou au plus tard 48h avant la date de participation. Si vous ne vous présentez pas le jour de votre participation, aucun remboursement ne sera effectué. Les places réservées pour les activités de découverte ne sont ni reportables, ni remboursables et ne peuvent être cédées à une tierce personne qu'avec l'accord express de la direction.

Seule la direction de SubTortue est en mesure d'annuler pour cause de météo défavorable. Le manque de soleil ou la pluie ne sont pas des causes de report de votre activité.

Le client doit se couvrir en responsabilité civile pendant les séances encadrée par SubTortue. Il est conseillé au client de contracter une assurance complémentaire (dommages corporels et matériels) pour pratiquer l'activité de plongée sous-marine.

Matériel :

Le Client s'engage à utiliser le matériel mis à disposition ou loué, avec soin et à prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter de l'endommager, de le perdre ou de se le faire voler. Le client s'engage, en outre, à respecter les instructions du moniteur ou guide sur l'utilisation du matériel lors de sa mise en place, de son utilisation et lors de sa restitution.

Toute restitution d'un élément dans un état différent de celui dans lequel il était lors de la mise à disposition ou de la location, s'entend comme un dommage. Dans ce cas, SubTortue s'autorise à exiger du client le paiement d'une somme à hauteur de celle qui devra être engagée pour réparer ou remplacer le matériel. Il est précisé que l'usure normale du matériel ne sera pas considérée comme un dommage.

Le plongeur qui vient plonger avec son propre matériel s'engage à avoir respecté les précautions d'utilisation, ainsi qu'à vérifier lui-même son propre matériel avant et après les plongées réalisées chez SubTortue. Dans l'hypothèse où un moniteur jugerait un ou plusieurs éléments de l'équipement non-conformes, il invitera le plongeur à utiliser le matériel de SubTortue, en cas de refus du client la prestation sera annulée sans qu'aucune compensation de quelque sorte ne puisse être demandée. Le client plongeur reste sous son entière responsabilité.

Règles de vie du Club

Tous les pratiquants s'engagent à respecter les consignes de l'encadrement et les réglementations en vigueur, notamment le code du sport (Art. A. 322-71. à Art. A. 322-101.).

SubTortue se réserve le droit de refuser une plongée à un client dont l'état de santé physique ou psychologique du moment serait en contre-indication avec la pratique de la plongée sous-marine (alcool, drogue, ...).

Objets de valeur :

Subtortue ne saurait être tenue responsable d'un vol ou d'une perte de biens personnels dans les locaux ou au cours de la prestation de plongée. Si le client vient avec un objet de valeur, il en prend la totale responsabilité. Il en est de même pour le matériel de plongée laissé au centre. SubTortue n'est en aucun cas responsable des objets déposés au centre de plongée. La responsabilité de SubTortue ne pourrait être engagée si ce matériel était dégradé, aucun dédommagement ne pourra être exigé par le client si ses effets ont été perdus, volés, ou dégradés.

RECLAMATIONS :

Toute réclamation relative aux prestations proposées par SubTortue doit être adressée, dans un délai de 7 jours (cachet de la Poste faisant foi) après la date de réalisation de la prestation, par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée de toutes les pièces justificatives, à SubTortue, Baie de Saint Cyprien, 20137 LECCI.

REGLEMENT DES LITIGES :

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, la compétence est attribuée au tribunal territorialement compétent, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

INTÉGRALITÉ DES CGV :

La nullité de l'une des clauses des présentes Conditions Générales de Vente n'entraîne pas la nullité de la totalité des Conditions Générales de Vente.